

**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2020
ORDRE DU JOUR PORTANT CONVOCATION**

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra en l'Hôtel de Ville, second étage, Salle de Conseil, *le mercredi 23 septembre 2020 à 19h00*, afin de débattre sur les questions portées à l'Ordre du Jour suivant :

Afin de garantir le respect des conditions sanitaires, le public autorisé à assister à la séance du Conseil Municipal sera limité à 10 personnes.

Le port du masque est obligatoire.

Économie - Commande publique

1. Signature de la convention de délégation exceptionnelle de compétence en matière d'aides aux entreprises de la région Hauts-de-France à la commune d'Hazebrouck.
2. Opération de soutien aux professionnels Hazebrouckois « HAZ'BON ».
3. Commune d'Hazebrouck : Décision modificative n°2.
4. Adhésion au groupement de commandes relatif à la restauration et la reliure des actes administratifs et/ou d'état-civil pour l'année 2021.
5. Marché 16ASS019 mission de conseil pour la gestion du temps de pluie et incidences sur le système d'assainissement d'Hazebrouck - Exonération partielle des pénalités de retard.

Domaine et Patrimoine

6. Signature d'une convention préalable de classement des équipements et espaces communs pour les constructions rues du Docteur Calmette et du Dispensaire à Hazebrouck.
7. Incorporation des espaces communs dans le domaine public communal -Résidence Le Comté des Flandres.
8. Incorporation des espaces communs dans le domaine public - Programme « Pôle Gare ».

9. Désaffectation et déclassement de la parcelle CE n°674 du domaine public communal.
10. Cession de la parcelle communale CE n°674 au profit de Monsieur et Madame Philippe PACCOU.

Finances

11. Garantie communale à la SA HLM FLANDRE OPALE HABITAT pour la construction de 54 logements collectifs au Parc des Sens rue des Tennis à Hazebrouck.
12. Dépenses à imputer au compte 6232 : fêtes et cérémonies.
13. Dépenses à imputer au compte 6233 : foires et expositions.
14. Conventions de mise à disposition des salles de sport du Complexe de l'Etoile au Collège Fernande Benoist et du Complexe de Coubertin pour le Collège des Flandres.
15. Convention 30 millions d'amis.

Fonction publique

16. Système de vacances.

Il sera rendu compte au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal, en application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal du 29 juillet 2020 (décisions 2020/117 à 2020/130)

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Rin à Jous

Mairie d'HAZEBROUCK, le 11 septembre 2020.



Le Maire,

Valentin Belleval
Valentin BELLEVAL.